

Sujet : [INTERNET] Avis défavorable au projet éolien de Lupsault

De : Sabine Eichler <eichler@orange.fr>

Date : 20/11/2021 15:13

Pour : pref-obs-ep-eolien-lupsault@charente.gouv.fr

Non à ce nouveau projet de 3 éoliennes de 200 m à Lupsault.

Chaque éolienne supplémentaire est de trop.

Non aux horizons bouchés par des forêts d'éoliennes de jour comme de nuit.

Non aux élus qui acceptent encore la moindre éolienne sur leur commune, alors que les administrés n'en veulent plus.

Comment peuvent-ils croire que les miettes laissées par l'IFER peuvent compenser la perte de notre cadre de vie ?

Non aux propriétaires fonciers, qui signent avec des promoteurs éolien en ne pensant qu'à leurs petits profits sans se soucier du bien être de la population et de la biodiversité.

Non d'être considéré comme la poubelle de la Nouvelle Aquitaine.

Pourquoi n'y en a-t-il que chez nous ?

Est-ce le vent de la pauvreté qui attire les promoteurs ?

Nos paysages et monuments ne méritent-ils pas qu'on les protègent ?

Non, ce n'est pas la solution au problème du réchauffement climatique.

Pensez-vous réellement que la part de 1% d'émissions de gaz à effets de serre produit par la France au niveau mondial mérite la destruction de nos campagnes ?

Qui réfléchi aux conséquences sanitaires (voir jugement rendu au tribunal d'appel de Toulouse n° 659/2021 du 08/07/2021) ?

Qui réfléchi aux conséquences de la perte de la valeur foncière de notre territoire (voir jugement rendu au tribunal de Nantes n°1803960 du 18/12/2020) ?

Oui, comptez sur moi, je serai là pour rappeler qui sont les responsables des conséquences de ce fléau.

Cela suffit, arrêtez ce massacre de notre territoire.

S. Eichler

22 rue de la Croix Léon

16700 Bernac